

PROJET N°14

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE LA SECTION 2 DE L'AUTOROUTE
ABIDJAN - SAN PEDRO : DABOU - SAN PEDRO

Autorité contractante	MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p>Mme SISSOKO Coralie Coordonnateur de Projets Tel : (225) 20 34 73 38 / (225) 01 13 68 60 Email: Coralies_99@yahoo.com</p>	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Le projet consiste en la réhabilitation de la route entre Dabou et San Pedro (environ 400 km). Il permettra de maintenir un accès viable au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire qui abrite la zone de la plus grande production agro-industrielle ainsi que le second port du pays.</p> <p>La première phase de ce projet concerne l'Autoroute Abidjan – Dabou (environ 50 km).</p>	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Dabou, San Pedro 	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un accès viable au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire qui abrite la zone de la plus grande production agro-industrielle ainsi que le second port du pays. 	
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 690 000 M FCFA (2014) / 915 M USD / 1 200 M USD (1 USD = 500 FCFA) 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé :	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, aménagement, financement, exploitation et entretien 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir
Modalités de rémunération du partenaire :	<ul style="list-style-type: none"> • Usagers / clients privés • Contribuables 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Affermage / Concession
STATUT DU PROJET		
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Termes de référence Disponibles 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • N/A 	
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études de la section Abidjan - Dabou ; • Bouclage du financement des travaux ; • Lancement de la procédure de consultation. 	